

Intervention de Christian Rozier
Vendredi 10 février 2012

La prise de vues (fin)

La séquence commence avec l'analyse de la **léislation pour photographeur en public**

Vous pouvez prendre en photo les monuments publics mais aussi les monuments privés et même les personnes. En revanche il est totalement interdit de commercialiser ces photos ou de les utiliser pour un usage commercial (photos de dépliant par exemple)

Par principe il n'est pas possible de diffuser sur internet des photos prises dans la rue qui mettraient en scène des gens sans leur avoir demandé leur accord au préalable ; en revanche, si ces personnes ne sont pas reconnaissables, cela devient tout à fait possible.

Si le sujet principal photographié est autre , et que les gens ne sont que les accessoires de la photo, vous pourrez éventuellement utiliser celle-ci si les personnes ne font pas partie intégrante du sujet (photo de foule par exemple)

Il existe des endroits interdits de prise de vue : la plupart des musées nationaux, tous les lieux privés, les sites militaires et ceux qui intéressent la défense nationale, les sites de très haute technologie, les postes-frontières, les gares...

Il est possible de récupérer des photos sur internet pour son utilisation personnelle, à partir du moment où l'on en fait pas commerce

Il est toujours possible de truquer une photo en le mentionnant bien évidemment mais il faut faire attention à respecter le droit d'auteur qui s'applique tant à la photo (façon dont elle est prise, angle de vue, couleurs, le sujet ...) qu'à l'objet photographié lui-même. Là encore il s'agit de savoir si la publication est faite à titre personnel ou s'il s'agit d'une publication commerciale.
(Infos tirées de micro hebdo juin 2000)

Un musée peut-il interdire de photographeur ?

Au titre du droit d'auteur, un musée ne détient aucun droit d'auteur sur l'œuvre ; il ne pourrait interdire les prises de vue d'une œuvre figurant dans ses collections permanentes que si l'auteur lui avait transmis ses droits sur son œuvre.

Au titre du droit de propriété, il pourrait fonder l'interdiction de photographeur si l'utilisation de l'image causait au musée un trouble anormal.

Au titre de la domanialité publique le musée peut interdire la prise de vue pour préserver le confort de visite et la sécurité des œuvres. Il peut interdire le flash, demander une redevance pour la prise de vue s'il fournit un service au photographe. Il décide des conditions de réutilisation des données publiques (ex : photos des œuvres sur son site ou dans sa boutique)

Nous abandonnons maintenant le thème de la prise de vue pour consacrer nos nouvelles séances au diaporama

Le diaporama

L'idée directrice et le scénario

Il s'agit maintenant de la trouver, cette idée directrice, ce fameux fil conducteur qui mènera tout doucement le spectateur de la première à la dernière image.

Ne pas tout mélanger : ni les lieux, ni les heures du jour et penser à la longueur : dix à quinze minute maxi.

Reste à s'armer d'un crayon et à se lancer dans la rédaction du texte en se souvenant des règles suivantes :
Ne pas être verbeux mais clair

Une photo ne doit pas rester sur l'écran plus de huit à dix secondes (souvent moins) sauf exception assez rare lorsqu'une explication est obligatoire, notamment en documentaire.

Surtout ne pas parler à chaque vue ; rien de plus agaçant de savoir que chaque image sera accompagnée d'un commentaire.

Ne pas interrompre une phrase au beau milieu pour attendre l'image suivante. Parler sur plusieurs photos pour développer la phrase sans la couper en deux ou trois morceaux.

Passer des séries de photos sans paroles et ménager des silences qui toutefois ne doivent pas être trop longs

Eviter impérativement de décrire l'image qui est sur l'écran : le texte doit dire ce que l'image ne dit pas

Faire preuve de grande modération dans l'emploi des adjectifs du type ; fantastique, extraordinaire, redoutable...Le texte ne doit pas dépasser outrageusement ce que l'on voit

Il ne faut pas non plus que le texte n'ait aucune corrélation compréhensible avec la photo.

Pour retenir l'attention avec le texte on peut utiliser un style d'écriture particulier : conte de fée, scénario, récit de voyage bien vivant et bourré d'anecdotes, documentaire, commentaire humoristique, prière, fantastique, dialogue de deux personnages, évocation historique, mémoire de..., recette, commentaire faisant réagir ou s'interroger le spectateur etc...

On peut insérer dans le commentaire un moment d'enregistrement sur place pour rompre le rythme mais on ne peut pas coller avec les paroles prononcées par la bouche, à la différence du cinéma

Penser à varier la longueur et la construction des phrases. Il s'agit d'un texte parlé et non lu : adapter un ton de voix en conséquence

Différentes formes données au départ du texte :

- Entrée de plain-pied dans le sujet, sans détour (Nous allons nous rendre ensemble..Ceci est l'Ile de Chypre, située.. L'art du potier se transmet...)
- Annonce du genre de celle des départs d'avion, ou titre de journaux
- Lettre : « Mon cher... »
- Entrée par une maxime générale
- Le monologue :on fait parler à la première personne un personnage, un objet, un animal
- La conversation à deux voix
- S'adresser aux spectateurs : « Vous vous êtes souvent demandé... Connaissez-vous le Guatemala ? Voulez-vous savoir ce qu'il advint... ? »

Montage avec des photos pensées et exécutées spécialement

L'idée n'est jamais tout à fait précise avant, ni tout à fait improvisée après.

Il faut, pour que le travail soit intéressant, une certaine liberté, un peu d'improvisation, une imagination qui fera « voir » à l'avance l'image qu'on pourra faire pour illustrer telle idée ou telle séquence

Il faut avoir quelque chose à dire, d'original ou de poétique, de drôle ou d'instructif et il faut le dire non en parlant sans arrêt, non pas seulement avec des mots mais avec des images et de la musique.

Pour savoir si une idée directrice est valable, il faut réfléchir un peu avant de passer à sa réalisation : les photos sont-elles possibles à réaliser, dans quelles conditions, quelle mise en scène ? Où ?

Selon son tempérament on peut construire ses séquences ou partir idée en tête, nez au vent...

Un fois l'idée choisie, prise de vue, élimination des images défectueuses ou doubles, mise dans un même dossier, enchaînement logique ou artistique des vues au montage, ajout des titres, enregistrement du commentaire puis synchronisation du passage des images avec celui-ci, vérification des durées de passages des photos à faire varier, choix des transitions, ajout des extraits musicaux à synchroniser aux transitions ou au texte (changements de musique à ces moments-là), vérification de l'effet d'ensemble et de l'homogénéité de la réalisation, finalisation et enregistrement sur support.

Atelier :

Quelques suggestions :

Réaliser un reportage avec des photos existantes (ex voyage) ou en partant en reportage dans un village, un quartier, une fête pour des prises de vues variées. Essayer d'élaborer un commentaire original

Faire des photos de matière, de couleurs pour réinvestir la séquence précédente